

La mort de Bora Laskin laisse la Cour suprême du Canada en deuil

Le juge en chef de la Cour suprême du Canada, Bora Laskin, est mort le 26 mars des suites d'une pneumonie chronique.

Âgé de 71 ans et juge en chef de la Cour suprême depuis dix ans, M. Laskin avait été hospitalisé le 7 février.

Le premier ministre Pierre Trudeau, qui avait nommé M. Laskin juge en chef le 27 décembre 1973, s'est dit « extrêmement peiné par la perte... d'un grand Canadien, un juriste brillant qui a présidé la Cour suprême pendant la période importante où le Canada était à la recherche de son identité ».

Biographie

On avait vu dans la nomination de Bora Laskin comme 14^e juge en chef de la Cour suprême du Canada une nouvelle orientation de la cour de dernière instance, après des années de conservatisme. En fait, l'approche de Laskin n'a été ni progressive ni radicale, mais simplement plus libérale; elle correspon-



Le juge en chef de la Cour suprême du Canada, Bora Laskin.

Canapress

Fonds accordés pour lutter contre la faim

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé le 6 mars que le Canada affecterait 310 millions de dollars au Programme alimentaire mondial et à la Réserve internationale de secours alimentaire des Nations unies en 1985 et 1986.

M. Whelan a fait cette déclaration au siège des Nations unies, à New York, où il assistait à la conférence conjointe

des deux organismes convoqués pour l'engagement de fonds. C'est l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui dispensera cette nouvelle contribution.

En 1985 et en 1986, le Canada mettra à la disposition du programme des produits et des fonds d'une valeur totale de 285 millions, soit 135 millions de dollars



Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan (à droite), a rencontré le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, au siège des Nations unies à New York.

Canapress

duit sans doute davantage à la société de son époque.

Bora Laskin reçut un B.A. de l'université de Toronto en 1933, une maîtrise en 1935 et un diplôme en droit en 1936. L'année suivante, il obtint sa maîtrise en droit de l'université Harvard.

Il travailla un an comme fonctionnaire provincial puis, en 1940, il entreprit une carrière académique à l'université de Toronto. Il y enseigna jusqu'en 1965, à l'exception de quatre années passées au Osgoode Hall Law School.

En 1965, il fut nommé à la Cour d'appel de l'Ontario.

En 1970, il accédait à la Cour suprême du Canada. Moins de quatre ans plus tard, il devenait le premier juge en chef juif de cette même cour.

Le premier ministre Trudeau a fait savoir qu'il nommerait lui-même le successeur au juge en chef de la Cour suprême.

En principe, la tradition veut que le prochain juge en chef soit celui qui possède le plus d'ancienneté parmi les huit autres juges, et, selon le principe de l'alternance, qu'il soit francophone.

la première année (113 millions sous forme de produits alimentaires et 22 millions en argent) et 150 millions l'année suivante (125 millions en aliments et 25 en argent).

M. Whelan a également annoncé que le Canada verserait 10 millions de dollars à la Réserve internationale de secours alimentaire en 1985 et 15 millions en 1986. Ces montants s'ajoutent aux 15 millions de dollars que le Canada s'est engagé à verser en janvier à la suite de la crise qui sévit en Afrique.

Le Canada a toujours versé de généreuses contributions au Programme alimentaire mondial. Depuis 1963, si l'on compte les fonds engagés aujourd'hui, ces contributions se sont élevées à plus de 1,4 milliard de dollars, dont 250 millions ont été versés en 1983 et 1984 (125 millions de dollars chaque année).

Toutefois, si l'aide alimentaire joue un rôle capital dans la lutte contre la faim dans le monde, elle ne constitue pas la réponse au problème. Pour qu'il y ait sécurité et stabilité alimentaires dans le monde, il faudra plutôt parvenir à un certain degré d'autonomie dans ce domaine.

La réalisation de cet idéal demeure la responsabilité de tous. Les pays qui reçoivent l'aide du Canada doivent mobiliser leurs ressources pour consolider leur secteur agricole et il appartient aux grands pays producteurs de les aider.